

INSCRIPTION AU PROJET STRATEGIQUE

Épilame sans PFAS

Par la présente inscription, nous confirmons notre engagement dans le projet mentionné ci-dessus et nous nous engageons financièrement pour :

une contribution d'une entreprise
marque/manufacture
d'un montant de 65 kCHF

ou

une contribution de groupe
marque/manufacture
d'un montant de 130 kCHF

ou

une contribution d'une entreprise
fournisseur/sous-traitant
d'un montant de 5 kCHF

ou

une contribution de groupe
fournisseur/sous-traitant
d'un montant de 10 kCHF

Nous confirmons avoir pris connaissance de la description technique du projet (Descriptif du projet Epilame sans PFAS du 20.03.2025) ainsi que de son règlement (Règlement projet Epilame sans PFAS du 14.04.2025). Par la signature de ce bulletin d'inscription, nous déclarons accepter ces documents ainsi qu'à respecter le règlement.

Raison sociale :

Adresse complète :

Lieu et date :

Noms :

Signatures :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom de la personne en charge du suivi de ce projet :

Nom/prénom :

Téléphone :

Email :

Ce bulletin est à renvoyer à l'ASRH à l'adresse ci-dessous jusqu'au 30 juin 2025.

JCR/14.04.2025

ASSOCIATION SUISSE POUR LA RECHERCHE HORLOGERE

Rue Jaquet-Droz 1, CP 54, CH-2002 Neuchâtel – Tél. +41 (0)32 555 00 00
info@asrh.ch www.asrh.ch